

## **Compte-rendu de notre entrevue avec M. Chaleix**

**Présents :** M. Chaleix (DASEN), M. Fonné (DASEN adjoint), Mme Clément (Principale du collège Taison), Victor Delgado (APEC), Laurent Pittion (APECT), Gianni De Domenico (FCPE), Emmanuelle Wiss (Bic'Asso), Jean-Charles Brenon (RPE école Gaston Hoffmann), Alexandra Gérard (RPE école Saint-Eucaire), Loïc Chomel (RPE école Debussy).

M. Chaleix a commencé la réunion en nous demandant de lui présenter nos solutions pérennes au problème de la 1/2 pension à Taison... Il a très peu goûté la saturation de sa messagerie personnelle et souhaite que l'on fasse bien la distinction entre sa personne et sa fonction. Pour lui la médiatisation a essentiellement abouti à donner des idées à d'autres collègues qui souhaiteraient accueillir les classes CHAM.

De son point de vue la situation est la suivante :

- l'EN et Mme Clément en particulier ont fait tout leur possible pour créer un dialogue avec les collectivités territoriales ;
- l'aboutissement de ce dialogue était une proposition (d'une des collectivités) de répartition des coûts d'accompagnement en 4 (Conseil Départemental, Ville de Metz, Metz Métropole, EN) ;
- les collectivités ont finalement toutes refusé cette répartition ;
- l'EN se retrouve donc le seul décisionnaire sur la façon de résoudre le problème.

La position actuelle de l'EN est que dans la mesure du possible, les CHAM devraient rester au collège Taison à la rentrée 2016.

Les hypothèses sur la table sont les suivantes :

1. Le statu quo : les enfants sont accompagnés par des AED

Cette solution n'est pas exclue mais pas la plus probable, les perspectives budgétaires n'étant pas à la hausse et les dotations de l'académie en AED n'étant pas connues avant juin. Par ailleurs, le nombre d'AED affectés au collège cette année n'est pas suffisant pour fonctionner de manière sereine.

2. Les élèves de Taison vont manger dans la cantine d'un établissement du secteur (Arsenal ou Georges de la Tour) avec le statut de 1/2 pensionnaires externés.

Dans ce deuxième scénario, les élèves ne sont pas sous la responsabilité de l'EN pendant le trajet, les élèves mangent au ticket (plus de forfait).

Cette solution nécessite la mise en place d'une organisation qui n'est pas évidente a priori et l'approbation du principal/proviseur de l'établissement concerné.

Si aucune de ces deux solutions n'est possible, il n'y aura pas d'autre choix que de déplacer les CHAM.

Par contre, si l'organisation mise en place en 2016 est satisfaisante, elle sera reconduite par la suite.

Le calendrier : la décision sera communiquée au CA du collège qui aura lieu début février. Pour l'instant, l'enjeu est l'affectation des 16 heures-poste liées au CHAM et ce n'est pas si compliqué de les déplacer qu'il faille prendre une décision avant la fin de l'année. Les détails de l'organisation ne seront pas connus à cette date.

Les perspectives de déplacement du collège (dans les locaux de l'ancien IUFM) ne sont pas de sa compétence mais ne lui paraissent pas très réalistes.

La filière biculturelle Allemand ne quittera pas le collège Taison.

Si les classes CHAM sont déplacées, cela sera pour un collège de Metz Métropole. Les classes CHAM de l'école Debussy ne seront pas affectées.

En conclusion :

- Du point de vue des associations de parents d'élèves, la solution du changement de statut des élèves mérite d'être étudiée même si ça ne paraît pas simple. Les enfants peuvent faire preuve de plus d'autonomie que l'on ne l'imagine.

- Dans ce cas de figure, il faudra discuter le prix du ticket avec le C.

Départemental car le passage du forfait au ticket entraîne une augmentation du prix du repas de 1,50€ / jour.

- Nous souhaitons être associés aux travaux de définition de l'organisation future.

- Il ne semble pas utile à ce stade de manifester le 6 janvier avec les professeurs du conservatoire. Dans ces conditions, la manifestation du 6 janvier avec les professeurs du conservatoire est maintenue de façon à aboutir sur une solution pérenne.

--

Gianni De Domenico -